



AGROALIMENTAIRE

Contacter la FGTA-FO :

> Pieux Didier
Secrétaire fédéral
Tel. : 01 40 52 85 24
E-mail : didier.pieux@fgta-fo.org

> Carbon Catherine
Délégué syndicale FO Jean Stalaven
Tel. : 06 22 32 08 26
E-mail : catherine.carbon@stalaven.fr

> Duzer Lionel
Délégué syndicale FO Euralis Gastronomie
Tel. : 06 85 15 03 29
E-mail : lduz@hotmail.fr

Paris, le 10 février 2012

PSE chez Euralis : Licenciements et chantage à l'emploi malgré de très bons résultats !

Fin février, les salariés et organisations syndicales apprenaient par voie de presse que 110 salariés seraient licenciés chez Jean Stalaven, filière d'Euralis (5000 salariés). De plus, si les organisations syndicales ne signaient pas un accord d'entreprise prévoyant une extension du travail 24h/24, 7j/7 en période haute, 26 licenciements supplémentaires auraient lieu.

Pour justifier de telles mesures, la direction du groupe invoquait les mauvais résultats or il semble qu'il en soit tout autrement. Hier à Pau, le groupe a communiqué ses résultats pour l'exercice 2010-2011. Le pôle agricole a vu son chiffre d'affaires augmenter de 19 %. Le chiffre d'affaires global du groupe a cru de 10,6% et le résultat net du groupe s'élève à 8,4 millions d'euros, soit une hausse de 25,3% par rapport à l'année dernière.

FO s'insurge devant ces annonces et s'interroge sur le bien fondé du PSE. Il n'est pas question que les salariés subissent les affres d'une direction qui, non contente d'obtenir de bons résultats, décide avec la plus grande froideur de mettre au chômage autant de ses salariés afin de satisfaire son appétit de requin insatiable.

Tous nos communiqués sont consultables depuis la rubrique « Presse » de notre site internet :

www.fgtafo.fr